

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS 2023

La présente note est basée sur une approche comptable consolidée.

L'objectif du budget 2023 de la Communauté d'Agglomération est de maintenir la continuité de l'action publique dans un contexte où l'inflation pèse lourdement sur notre budget. Les circuits d'approvisionnement sont profondément bouleversés et la dépense publique fait l'objet de hausses multiples, les fournisseurs étant impactés par le renchérissement des prix des matières, les surcoûts en cascade dans leur chaîne de production. Les marchés publics connaissent une crise sans précédent. L'instabilité et l'envolée des prix de certaines matières premières (notamment gaz et pétrole) constituent une circonstance exceptionnelle de nature à affecter gravement, dans plusieurs secteurs d'activité, les conditions d'exécution des contrats, voire de leur équilibre économique.

De nombreuses opérations se poursuivent au travers du budget 2023 malgré la fragilité de la santé financière de l'établissement. De nouvelles opérations émergent, pour lesquelles la collectivité met tout en œuvre pour mobiliser toutes les sources de financement.

La prospective financière comprend des trajectoires établies en vue de réaliser les investissements attendus tout en préservant une santé financière satisfaisante de la collectivité d'ici la fin du mandat. Les objectifs : une capacité de désendettement inférieure à 12 ans, taux d'épargne brute autour de 5% de manière consolidée (budget principal et ses annexes directs), épargnes nettes positives dans le respect du « petit équilibre » et investissements en masse.

Les axes d'effort côté dépense comprennent toujours une réflexion en termes d'achat (regroupement de commandes, actualisation des besoins, nouvelles consultations, ...), d'optimisation du patrimoine, de la maîtrise des charges induites par les projets nouveaux, à l'évolution des participations aux organismes extérieurs, ...

Côté recettes, 2023 va voir la mise en œuvre de l'harmonisation de l'ensemble des tarifications des services de l'Éducation (Cantines, ALAE, ALSH). Durant cette année, la collectivité doit opérer au choix du mode de la tarification de l'enlèvement et du traitement des déchets ménagers. Le choix se porterait vers la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et l'instauration de mécanisme incitatif à la réduction des déchets.

Les éléments présentés ci-dessous intègrent l'ensemble des budgets de la Communauté d'Agglomération : budgets Principal (dont Petite Enfance et Cinémas depuis le 1^{er} janvier 2021), Education (Scolaire, Périscolaire, restauration et extrascolaire), Mobilité, Assainissement, Eau, Zones d'Activités, Voirie, REOM et TEOM.

LES DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET

Un exercice consolidé 2023 marqué par (de BP/BP) :

- La hausse des produits de fonctionnement de 4,3M€ (fiscalité ménages, subventions de fonctionnement et compensations fiscales)

- La hausse des charges de fonctionnement de 3,5M€ (fluides, maintenances, GVT, ...)

Une Epargne de gestion à + 800 000 €

Une Epargne brute améliorée de 1,4M€

Une Epargne nette à améliorer en cours d'année

Un niveau d'investissement identique, inscrit grâce à de hauts niveaux de subventions, résultats 2021 et emprunts

Des équilibres améliorés par rapport au ROB (+1,2M€) :

- 659 000 € de recettes fiscales et de dotations supplémentaires
- Économies de 285 000 € sur le 011 (fioul, études, télécoms, ...)
- Abaissement de la provision pour risque de 350K€ à 150K€
- Réajustement du 012 de 85 000 €

Et ainsi :

- Un **taux d'épargne brute à 5%** (obj du mandat de 8% en 2025)
- Une capacité de désendettement à **15,5 années**
- **Une épargne nette** confortée par l'affectation de résultat N-1 (8,7M€)
- Des investissements également permis grâce aux emprunts et subventions

GAILLAC-GRAULHET AGGLO	BP 2022	CA 2022	BP 2023
Tableau des soldes de fonctionnement			
+ Produits fiscaux	48 079 708	48 909 728	52 180 474
+ Dotations et subventions	15 694 132	15 626 691	15 978 542
+ Produits de gestion courante	10 049 782	8 825 456	9 979 083
= Produits de fonctionnement courant	73 823 622	73 361 875	78 138 099
- Charges de personnel	30 112 271	29 180 588	31 599 707
- Charges à caractère général	17 747 876	15 988 677	19 519 395
- Charges de gestion courante	23 836 146	22 263 313	24 088 086
= Charges de fonctionnement courant	71 696 293	67 432 578	75 207 188
= Epargne de gestion	2 127 329	5 929 297	2 930 911
+ Produits exceptionnels et financiers	1 871 130	245 367	1 688 263
- Charges exceptionnelles et financières	2 751 311	2 436 792	1 987 494
= Epargne brute	1 247 148	3 737 872	2 631 680
Tableau des soldes d'investissement			
- Remboursement des emprunts	3 595 830	3 561 869	3 664 228
= Epargne nette	-2 348 682	176 003	-1 032 548
+ Recettes propres	9 277 251	3 865 307	4 716 565
+ produit des cessions	190 000	2 277 936	166 858
= Capacité d'investissement	7 118 569	6 319 246	3 850 875
<i>Travaux d'investissement et autres dépenses</i>	33 943 969	14 813 821	33 901 915
<i>Affectations de résultats N-1</i>	6 179 631	7 929 866	6 272 292
<i>Subventions</i>	10 739 859	3 586 524	10 990 048
<i>Emprunt nouveau</i>	9 905 910	3 200 000	12 788 700
= Résultats de clôture	0	6 221 815	0

A) Les recettes de fonctionnement

2023 voit une progression significative en lien avec les impacts de l'inflation, notamment sur la recette provenant de fraction nationale de TVA et la revalorisation annuelle des valeurs locatives.

- Les dotations et participations :

Les recettes issues des dotations et participations d'organismes extérieurs se stabilisent en 2023 (soit 15.9 M€).

Pour la Dotation d'Intercommunalité, il est prévu de reconduire le montant perçu en 2022 soit 3 030 000 € dans l'attente de la notification par l'Etat.

Pour les compensations d'exonération, nous bénéficions lors des notifications 2.2 M€ contre un montant de 1.9M€ en 2022.

DGF 2023 non notifiée au 29/03/2023

2022	Prévisions 2023		
ALLOCATIONS DE COMPENSATIONS TFPB & TFPNB & CET & DC RTP		1 981 890 €	2 197 000 €
FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)		2 009 135 €	2 000 000 €
DOTATION D INTERCOMMUNALITE		3 029 779 €	3 030 000 €
DOTATION DE COMPENSATION		2 415 057 €	2 399 000 €
TOTAL DOTATIONS		9 435 861 €	9 626 000 €

Les autres participations et dotations moins récurrentes (comptes 747 et 748) s'élève à 7.8 M € (contre 8M€ en 2022).

Les participations CAF et MSA évolue de 5 % pour les financements de la petite enfance (env. +102 000 €) et du fonds de soutien aux activités périscolaires (env.+ 17 000 €).

- Les impôts et taxes :

Ce chapitre de recettes comprend dans les grandes lignes les impôts locaux décidés par la Communauté d'Agglomération et les produits relatifs aux transferts de compétences avec les communes membres ainsi que la nouvelle fraction de TVA perçue. Le chapitre s'élève au BP 2023 à 47.3 M€ contre 44.7 M€ en 2022.

PANIER FISCAL 2023	2022			Prévisions 2023		
	Base	Taux		Base	Taux	
TAXE D'HABITATION	6 164 129 €	13,71%	845 047 €	6 535 287 €	13,71%	896 000 €
FRACTION DE TVA (+ CVAE)			13 906 980 €			14 211 000 €
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	66 819 500 €	25,60%	17 105 863 €	71 833 000 €	25,60%	18 390 000 €
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	3 102 895 €	34,99%	1 085 703 €	3 274 000 €	34,99%	1 145 000 €
TAXE ADDITIONNELLE FNB			137 294 €			148 500 €
RÔLES SUPPLÉMENTAIRES			141 672 €			150 000 €
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE)	12 291 090 €	33,76%	4 149 923 €	13 007 000 €	33,76%	4 391 000 €
IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX (IFER)			562 094 €			586 000 €
FONDS NATIONAL DE GARANTIE INDIVIDUELLE DES RESSOURCES (FNGIR)			-549 134 €			-538 000 €
TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES (TASCOM)			761 625 €			750 000 €
TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	61 289 937 €	10,80%	6 519 192 €	65 598 563 €	11,12%	7 214 000 €
TOTAL FISCALITE			44 666 259 €			47 343 500 €

Le chapitre évolue du fait :

- De la proposition d'augmentation du Taux de TEOM en 2023 :

+ 3% soit 11.12% (contre 10.80%), + 300 000 € de recettes à bases constantes, pour faire face à l'envol des coûts de traitement impactant grandement l'équilibre du budget. Le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères s'élèverait à 7.4 M€ en 2023 contre 6.6M€ en 2022.

A noter, le dispositif de convergence des taux sur le territoire depuis la fusion des anciennes intercommunalités s'achève en 2023.

Les tarifs du syndicat Trifyl évoluent en prenant en considération :

- la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui progresse de 18€/tonne en 2020 à 65€/tonne en 2025 et s'établit à 51€/tonne en 2023 (+27,5% par rapport à 2022),
- le taux de l'inflation,
- l'évolution des coûts de l'énergie et des matières premières,
- les mesures salariales nationales,
- la hausse des tonnages déposés en déchèterie.

L'évolution de ces tarifs est déclinée dans le tableau ci-après :

Tarifs Trifyl	2021 en € HT	2022 en € HT	2023 en € HT	Ecart 2022/2023
Capitation (en €/hab)	20,00	23,00	28,00*	+21,74%
Traitement OM (en €/T)	88,00	98,00	115,00	+17,35%
			198,00**	-
TGAP (en €/T d'OM)	30,00	40,00	51,00	+27,50%
Traitement Tri (en €/T)	32,00	32,00	20,00	-
			10,00***	-
Refus < 40%			83,00	-
Refus > 40%	118,00	138,00	166,00****	+20,29%
Biodéchets (en €/T)			83,00*****	-
Collecte verre (en €/T)	24,70	24,70	30,50	+23,48%

*population municipale

** si ratio OMR > 213kg/hab

*** si ratio Tri > 63kg/hab

**** TGAP incluse

***** à compter de septembre 2023

- De la hausse des valeurs locatives de 7.1% et de la prévision de variation physique des bases fiscales (+1%).

Il est proposé de ne pas faire varier les taux :

- taux de foncier bâti à 25.60%
- taux de foncier non bâti à 34.99%
- taux de CFE à 33.76%

Les Cotisations Foncières des Entreprises s'élèveront aux alentours de 4,2 M€.

- De la fraction de TVA calculée sur le territoire au titre des compensations, conformément à la prévision de hausse indiquée par la loi de finances 2023 :

- suppression de la taxe d'habitation devrait s'élever aux alentours de 11.5 M€, simulée en dynamique /inflation de 4.5%
- suppression CVAE 2.6 M €

Les attributions de compensation sont calées en prévisionnel sur la base des AC validées en CLECT à l'automne 2022 :

- en recette 788 974 € dont 200 275 € en voirie
- en dépense 8 003 773 €

Elles pourront évoluer en cours d'exercice du fait des dossiers examinés en CLECT 2023.

Pour le Versement Transport, le produit attendu 2023 est de 1 510 000 € du fait de l'uniformisation du taux à 0,60 % en 2023.

Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales est estimé à montant constant, à 2 M€ pour la CAGG, à confirmer selon la notification attendue.

- **Les produits du domaine et des services :**

Un travail de fonds a été enclenché sur 2022 :

- quant aux niveaux de tarifications de la compétence Scolaire qui se finaliserait en 2023
- quant à la simplification des tarifs sur la compétence Assainissement collectif, avant tout projet de convergence.

Les recettes du domaine et des services ainsi présentées ne tiennent pas compte des refacturations de personnel entre budgets. Le chapitre s'élève à 9.7 M€ en 2023 sans ces refacturations.

Le chapitre augmente de 18% du fait de la hausse des encaissements des redevances Assainissement Collectif (demi-année encaissée en 2022).

- **Autres recettes de fonctionnement :**

Les recettes dues au titre du remboursement des absences évoluent en fonction des personnes en situation d'arrêt maladie et de la couverture de ces absences par nos assurances. Le montant inscrit au BP 2023 s'élève à près de 160 000 €, contre 234 210 € réalisés en 2022.

Les recettes de gestion courante, principalement composées des locations, s'élèvent à 335 000 € du fait de la poursuite des locations habituelles.

Les recettes exceptionnelles et financières (1.7M€) recensent des recettes à caractère parfois imprévisible et notamment une partie des remboursements d'assurances, de reversements de trop payés et exceptionnellement pour 2023 la reprise de provision du budget TEOM pour 972 000 € permettant l'équilibre du budget TEOM.

B) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement des budgets dits liés (principal et scolaire uniquement) augmentent de 4.9 % entre 2022 et 2023 soit +3.5M€ (contre 10.2% entre 2021 et 2022).

Cette évolution fera toutefois l'objet d'une attention particulière en vue d'endiguer l'évolution des dépenses de gestion comme évoqué en introduction. L'évolution 2023 s'explique ainsi principalement par les variations des chapitres 011 et 012.

Les précisions ci-dessous sont effectuées à l'échelle des budgets consolidés (9 budgets).

- **Charges à caractère général :**

Ces dépenses augmentent de 22% entre le réalisé 2022 et le BP 2023 au sein des budgets consolidés et s'élèvent à 19.5 M€ (+3.5 M€). Elles représentent 26% des dépenses réelles de fonctionnement en 2023 contre 23% en 2022.

Les principales évolutions sont les suivantes :

- 1 073 000 € tous budgets confondus pour l'augmentation des fluides
- 528 000 € au titre de l'enlèvement et du traitement des OM
- 400 000 € pour les fournitures de voirie du fait de l'extension de la régie
- 250 000 € sur l'entretien voirie et matériels
- 210 000 € pour la fourniture de repas (prestations et production)
- 200 000 € pour le poste des carburants
- 270 000 € sur les études assainissement
- 410 000 € d'entretiens bâtimentaires et maintenances
- 200 000 € d'études (habitat, climat, éducation, ...)
- 200 000 € de prestations de service (charges de fonctionnement des réseaux d'eaux pluviales, stratégie attractivité économique, infogérance, ...)
- 100 000 € pour le budget assurances
- 210 000 € pour le développement du coworking, pépinière Granilia, filière Cuir,
- 58 000 € diverses publications, actions de communication, ...
- 70 400 € projets culturels de médiation

- **Frais de personnel :**

Les dépenses de personnel, principales dépenses de fonctionnement, représentent 42% des dépenses réelles de fonctionnement au budget primitif 2023 (poids identique à 2022).

En consolidé, elles s'élèvent au CA 2022 à 29.1M€. En 2023, il s'élève à 31.6M€. Soit une hausse de 4.9% entre 2022 et 2023.

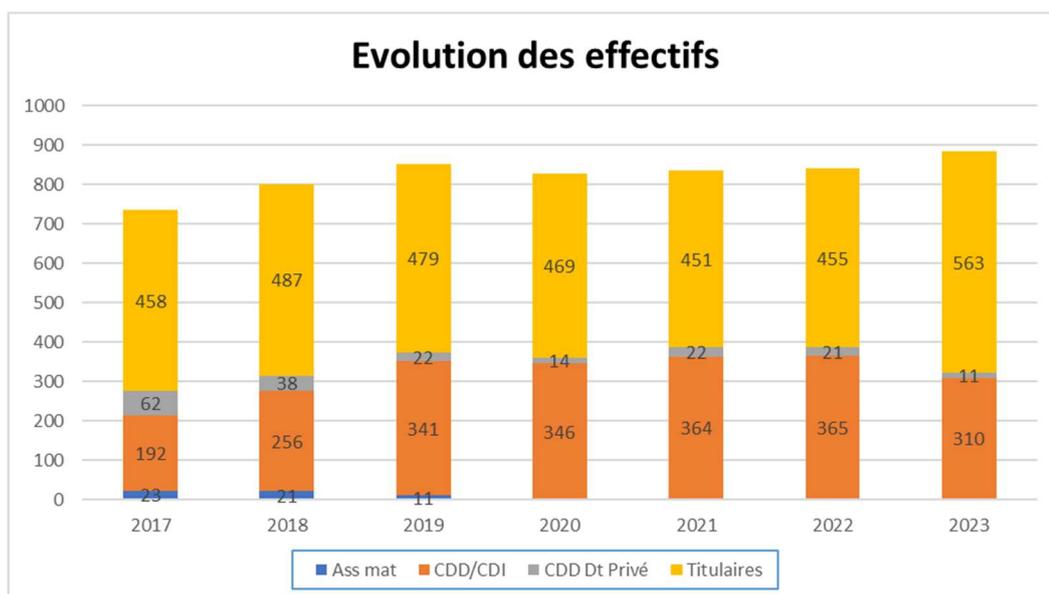
Cette hausse s'explique notamment par :

- Le glissement vieillesse technicité et les conséquences des mesures nationales : 640K€
- L'harmonisation du versement Mobilité : 55 K€
- Les recrutements 2023 : 250K€
- L'impact en année pleine des décisions 2022 : 290K€
- La non-valorisation des vacances de poste prévisibles : 350K€
- L'impact de la valeur du point d'indice sur 6 mois : 350K€

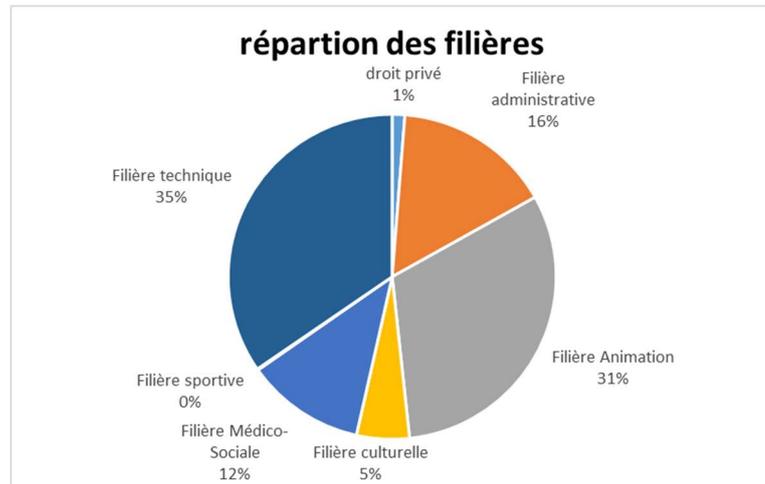
- **répartition par catégorie hiérarchique**

- catégorie A : 83 agents soit 78.14 ETP ;
- catégorie B : 112 agents soit 104.62 ETP ;
- catégorie C : 689 agents soit 593.12 ETP.

La prise en charge de la compétence scolaire et petite enfance explique le taux important de personnel de catégorie C au regard de la moyenne de la strate, il en est de même pour le taux de féminisation qui est de 50/50 pour notre strate.



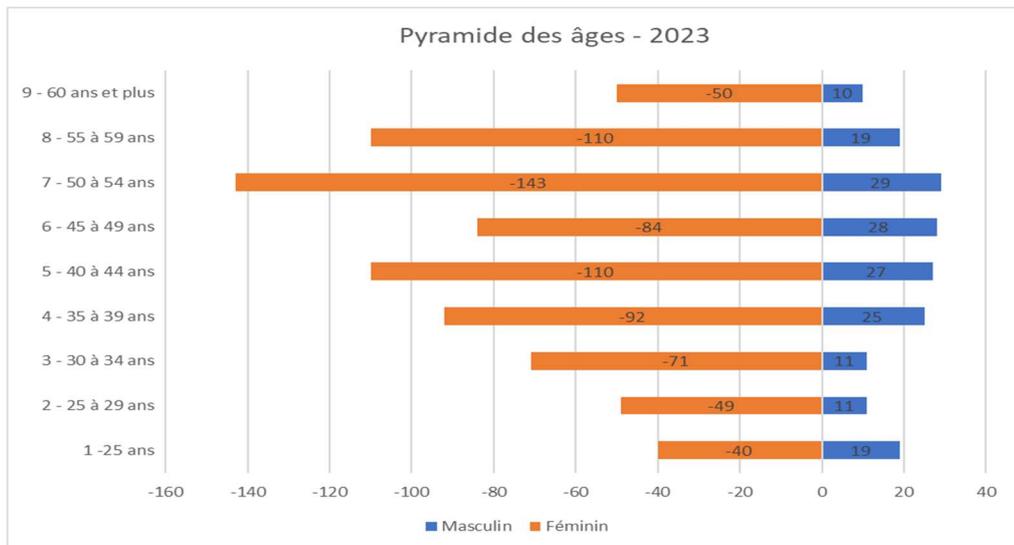
- Répartition par filière



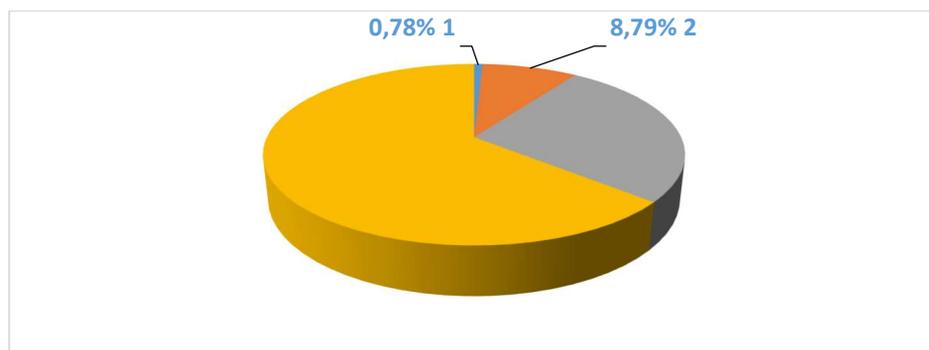
La prise en charge de la compétence scolaire et petite enfance explique la représentativité à hauteur de 78% des effectifs sur les filières technique, animation et médico-sociale.

- La pyramide des âges

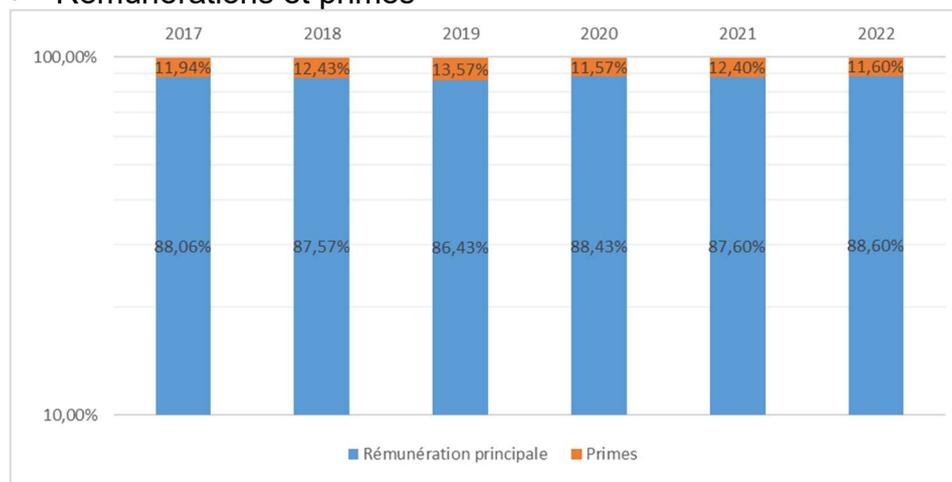
L'âge moyen au sein de la collectivité se situe à 48,2 ans pour les titulaires et 37,3 ans pour les non-titulaires. L'étude la pyramide des âges de la collectivité met en avant le fait que dans les 5 ans, ce sont 136 agents, dont 21 contractuels, qui pourront prétendre au départ en retraite.



- La répartition de la dépenses salariale 2023



- **Rémunérations et primes**



- **Charges de gestion courante et atténuations de charges :**

Les dépenses de ce chapitre comprennent globalement les admissions en non-valeur, les indemnités des élus et l'ensemble des participations et subventions (organismes extérieurs, associations, ...). Dans le présent rapport, ne sont pas évoquées les subventions entre budget principal et annexes étant donné qu'elles se répercutent en dépenses et en recettes (chapitre 74 et 65).

Le chapitre représente 32% des dépenses réelles de fonctionnement en 2023 (idem/ 2022).

Cette enveloppe augmente de 2022 à 2023 de 1.8M€ du fait de :

- La hausse des non-valeurs budgétées : + 19 000 €
- La participation au SDIS : + 8 % soit 178 000 € d'augmentation
- Les subventions aux organismes et associations : + 825 000 € dont une augmentation très importante de la subvention versée à la FEDERTEEP pour 350 000 € en lien avec la gratuité instituée pour les familles sur les transports scolaires, couplée aux répercussions de l'inflation, mais aussi l'augmentation des subvention accordées aux associations dans la cadre des CPO pour la gestion des crèches pour un total de 91 000 €,
- La participation à TRYFIL : + 900 000 € (alors que la hausse de taux TEOM représente + 300 000 € de recettes fiscales)

Les deux chapitres se portent ainsi à 24M€.

- **Les intérêts de la dette :**

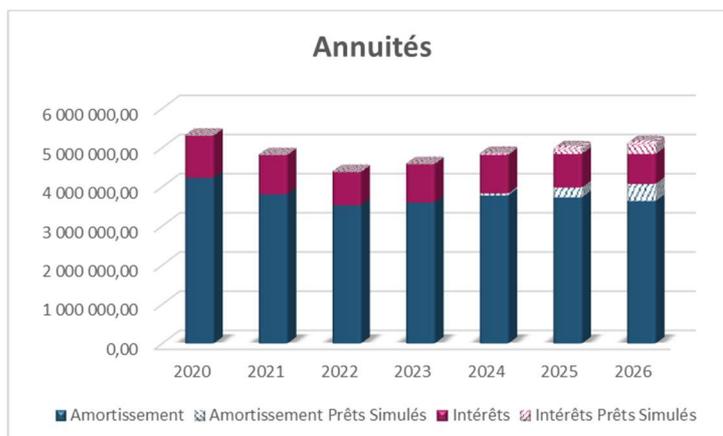
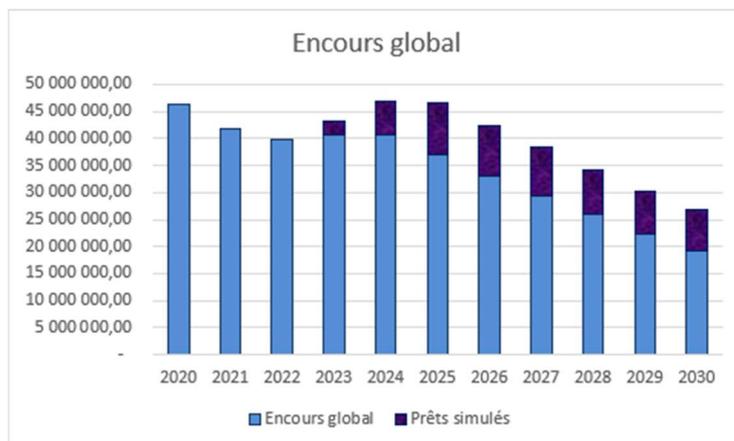
L'encours de dette consolidé (tous budgets confondus) de la Communauté d'Agglomération se compose de 155 emprunts au 1/1/2023.

Les intérêts s'élèvent à 1M€ cette année, contre 800K€ en 2022. Cela s'explique par la mobilisation en ce premier trimestre 2023 des emprunts topés en 2022 à hauteur de 3.5 M€.

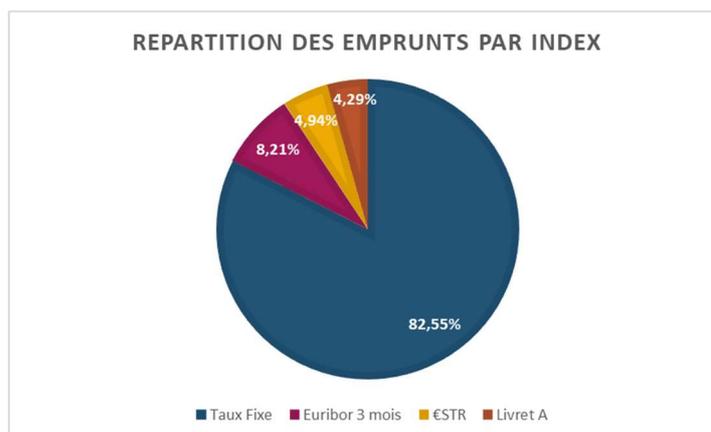
Des emprunts sont envisagés sur les opérations lancées en 2023, au titre d'investissements relatifs à la compétence scolaire pour 3.6M€, du budget assainissement pour 1.8M€, du budget TEOM pour 900K€ et du budget Voirie pour 1 M€. Ces prêts, équilibrant la section d'investissement, seront réinterrogés en cours d'année selon l'exécution budgétaire 2023.

Les lignes de trésorerie souscrites pour assurer la flexibilité des différents comptes bancaires représentent une mobilisation de près de 16 000 € de frais annuels. Le travail d'optimisation des dépenses et recettes permettra de limiter leur recours.

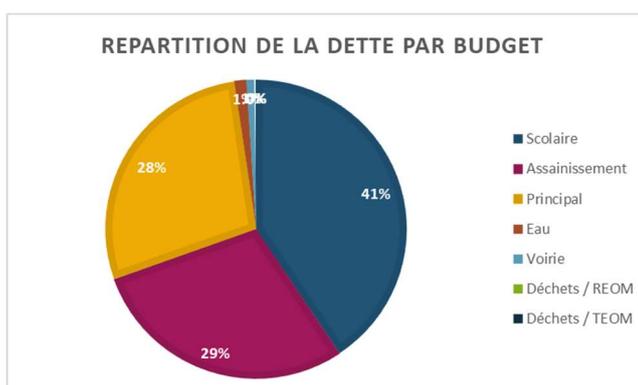
Le présent graphique tient compte des tirages successifs équilibrant les budgets 2022-2025. Sur le budget 2022, l'annuité de dette (capital et intérêt) représente globalement 4.5 M€.



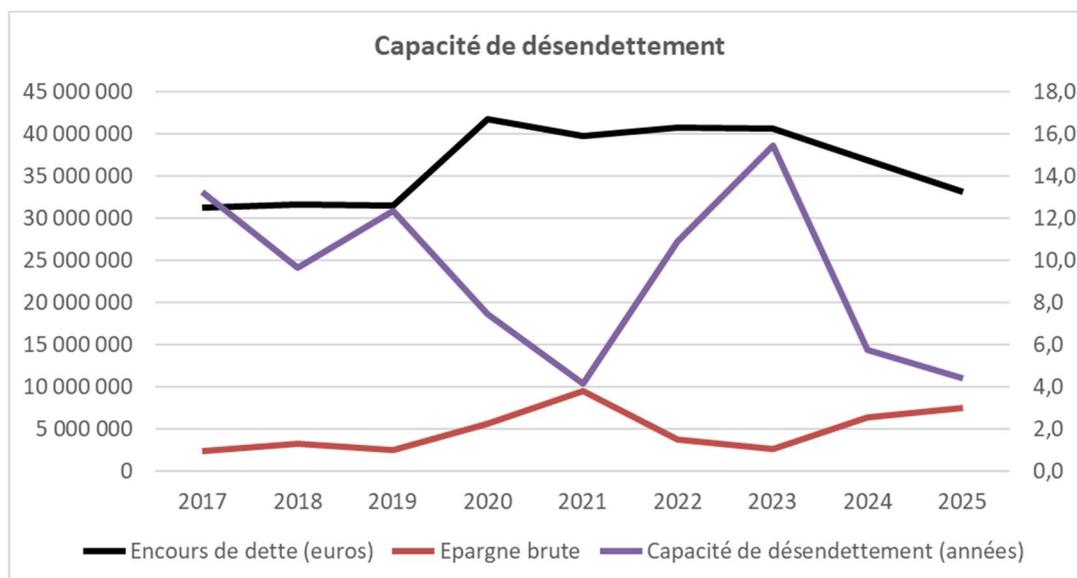
Notre dette se compose principalement d'emprunts à taux fixes :



Trois budgets portent 98% de la dette communautaire : le Principal, le Scolaire et l'Assainissement



Enfin, notre capacité de désendettement visera les 5 ans à horizon 2025 tant en « consolidés » qu'en « liés ». L'enjeu principal est d'améliorer nos épargnes, le niveau de dette n'étant pas inquiétant pour lors.



C) Les épargnes de fonctionnement

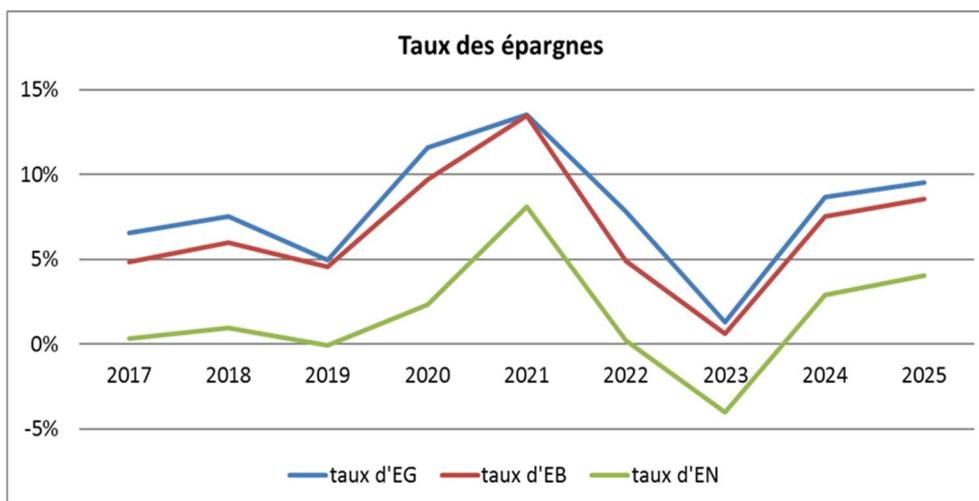
Au regard de la répartition et de l'évolution des dépenses et recettes de la section de fonctionnement, les épargnes sont projetées à un objectif réaliste bien que peu satisfaisant. Cette prospective vise à établir une trajectoire à atteindre en vue de favoriser l'autofinancement des nombreux investissements prévus sur le mandat. Le recours à de nouveaux emprunts est donc prévu. Les indicateurs de santé financière sont scrupuleusement observés (capacité de désendettement, taux d'épargnes, ...) pour maîtriser la réalisation des exercices projetés. Sur la durée du mandat, il est pour le moment prévu de maintenir le niveau des taux à l'identique à l'exception des taux de TEOM. La mise en place du Plan pluriannuel d'Investissement permettra de confronter nos capacités à nos ambitions jusque 2025.

Nous réaliserons l'analyse des épargnes aux budgets dits « liés » et « consolidés » pour une complète transparence.

La prospective des budgets « liés » envisagée jusqu'à 2025 prévoit une reconstitution progressive de l'épargne nette à 2M€ en 2025, pour dégager des dépenses d'équipement de 16M€ / an, hors bénéfice des excédents de clôture N-1.

Ces évolutions permettront de maintenir un niveau d'équipement élevé avec une projection d'emprunts nouveaux également significative entre 2023 et 2025 (3.3 à 4.3 M€/an). Des subventions sont aussi inscrites.

Le niveau de l'épargne brute devra atteindre son objectif sur la période 2023-2025, soit s'élever à hauteur de 4.8 M€ soit un taux d'épargne brute de 8%.



La chaîne des épargnes (soldes intermédiaires de gestion) est présentée dans le tableau ci-dessous :

Le budget consolidé (9 budgets) 2023

Prospective budgets consolidés					
GAILLAC-GRAULHET AGGLO	BP 2022	CA 2022	BP 2023	2024	2025
Tableau des soldes de fonctionnement					
+ Produits fiscaux	48 079 708	48 909 728	52 180 474	55 120 948	56 963 775
+ Dotations et subventions	15 694 132	15 626 691	15 978 542	15 321 000	15 321 000
+ Produits de gestion courante	10 049 782	8 825 456	9 979 083	11 269 000	11 269 000
= Produits de fonctionnement courant	73 823 622	73 361 875	78 138 099	81 710 948	83 553 775
- Charges de personnel	30 112 271	29 180 588	31 599 707	32 014 268	32 305 967
- Charges à caractère général	17 747 876	15 988 677	19 519 395	17 864 677	18 037 466
- Charges de gestion courante	23 836 146	22 263 313	24 088 086	24 450 618	24 849 438
= Charges de fonctionnement courant	71 696 293	67 432 578	75 207 188	74 329 563	75 192 871
= Epargne de gestion	2 127 329	5 929 297	2 930 911	7 381 385	8 360 903
+ Produits exceptionnels et financiers	1 871 130	245 367	1 688 263	191 300	191 300
- Charges exceptionnelles et financières	2 751 311	2 436 792	1 987 494	1 150 457	1 033 371
= Epargne brute	1 247 148	3 737 872	2 631 680	6 422 228	7 518 832
Tableau des soldes d'investissement					
- Remboursement des emprunts	3 595 830	3 561 869	3 664 228	3 782 640	3 732 569
= Epargne nette	-2 348 682	176 003	-1 032 548	2 639 588	3 786 263
+ Recettes propres	9 277 251	3 865 307	4 716 565	2 516 075	2 487 746
+ produit des cessions	190 000	2 277 936	166 858	0	0
= Capacité d'investissement	7 118 569	6 319 246	3 850 875	5 155 663	6 274 009
<i>Travaux d'investissement et autres dépenses</i>	33 943 969	14 813 821	33 901 915	17 600 359	17 541 483
<i>Affectations de résultats N-1</i>	6 179 631	7 929 866	6 272 292	51 101	27 413
<i>Subventions</i>	10 739 859	3 586 524	10 990 048	7 990 000	7 990 000
<i>Emprunt nouveau</i>	9 905 910	3 200 000	12 788 700	4 403 596	3 250 061
= Résultats de clôture	0	6 221 815	0	1	0

D) Les recettes d'investissement

Malgré l'évolution des recettes, la situation est dégradée : l'épargne nette (qui se caractérise par l'épargne brute à laquelle est soustrait le remboursement en capital de dette, et finance directement les équipements d'investissement) est à un niveau de 2.6 M€ en budgets consolidés pour 2023.

Les autres recettes d'investissement sont principalement composées du Fonds de Compensation pour la Taxe à Valeur Ajoutée (FCTVA) pour 3M€ (1.4M€ en 2022) et des subventions pour 11 M€ (3.6M€ en 2022).

A ce jour, le programme des opérations est très ambitieux (33.9 M€), la section intègre le tirage d'emprunts nouveaux en 2023 (12.8M€) à réinterroger en fin d'exécution budgétaire en fin d'année.

Des cessions de terrains en zones d'activité économique ont été inscrites pour 167 K€ sur 2023.

E) Les dépenses d'investissement

L'ensemble des dépenses d'équipements et travaux de 2023 représente environ 33.9 M€ en budgets consolidés dont 21.1 M€ en budgets liés (hors autres dépenses : comptes 45, avances entre budgets, ...). Il est prévu de poursuivre les opérations pluriannuelles et de maintenir un programme d'entretien, d'amélioration, d'équipement et de développement en lien avec les besoins du territoire. Pour 2023 et suivants les prévisions portent sur :

- Création, grosses rénovations, développement, aménagements paysagers, rénovation des éclairages des zones d'activités économiques (et notamment des opérations sur Roumagnac, Mas de Rest, Les Xansos, Albarette, Aéroport, Dourdoul ...)
- Schéma directeur économique et enveloppe d'acquisitions foncières pour créations de réserves foncières
- Aides à l'immobilier d'entreprises
- Travaux dans les locaux à vocation économique
- Création, réfection, grosses réparations, renouvellement d'équipements dans les groupes scolaires et écoles : Gaillac (Lentajou), Graulhet (en Gach et Crins), Lagrave, Lisle sur Tarn, Rabastens, Rivières, Salvagnac, ...)
- Etudes pour les groupes scolaires de Briatexte, Graulhet /Victor Hugo, Florentin, Mezens
- Rénovations énergétiques dans les écoles (Puycelsi, Labastide de Lévis Lasgraisses, Gaillac, Senouillac, Cadalen
- Mise en œuvre d'installations photovoltaïques sur 4 écoles Cahuzac, Senouillac, Parisot, Graulhet Crins
- Remise en conformité et sécurisation dans les écoles et crèches
- Extension pour création de places supplémentaires en crèches (Gaillac, Rabastens)
- Extension et travaux sur le CCE (Archéosite)
- Travaux et équipements en médiathèques
- Renouvellement des équipements numériques administratifs et scolaires
- Réparation du panneau photovoltaïque de la salle de sports de Lisle-sur-Tarn
- Travaux, signalétiques et études relatives au plan vélo et aires de covoiturage
- Travaux de sécurisation et énergétiques sur divers sites
- Travaux dans les centres de ressources (aménagement et extensions)
- Création et aménagement des centres techniques
- Renouvellement de la flotte auto et véhicules techniques (OM notamment)
- Acquisitions de bacs, containers et cuves OM
- Accompagnement des projets urbanistiques en cours (PLUI, SCOT et SPR, Îlot du Gouch à Graulhet)
- Contributions aux communes membres et aux usagers du territoire

Hormis ces dépenses d'équipement, la Communauté d'Agglomération alloue une partie des crédits de sa section d'investissement au remboursement du capital de la dette (4M€) et au titre d'opérations neutres (avances entre budgets / comptes 45).

PRESENTATION CONSOLIDEE DES BUDGETS

BP 2023 yc Report		Budgets										
Section	Sen	Chapitre Nat.	Assainissement	Eau	Mobilité-Transport	Principal	REOM	TEOM	Voirie	Zones d'Activités	Scolaire	Total général
⊖ Fonctionnement	⊖ D	002 - Résultat de fonctionnement reporté								215 692,63		215 692,63
		011 - Charges à caractère général	1 122 676,57	63 430,06	1 139 367,53	4 486 339,57	1 115 876,24	2 200 400,00	929 765,93	2 312 115,01	6 149 428,91	19 519 399,82
		012 - Charges de personnel et frais assimilés	582 813,00	30 000,00	-	12 984 760,99	13 500,00	1 742 675,00	726 548,00		15 734 371,76	31 814 668,75
		014 - Atténuations de produits				8 541 913,00						8 541 913,00
		023 - Virement à la section d'investissement	178 508,51	246 698,84	49 436,96	6 429 996,48	9 444,00	742 503,79	522 778,45	1 868 865,59	1 308 991,56	11 357 224,18
		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 801 470,00	155 498,46	37 718,04	1 720 000,00	71 932,00	319 759,58	45 932,81	4 171 257,85	523 351,00	8 846 919,74
		043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement								-		-
		65 - Autres charges de gestion courante	10 002,00	200,00	2 623 757,65	5 417 562,01	45 000,00	4 619 001,06	16,00		2 830 774,00	15 546 312,72
		66 - Charges financières	281 638,00	18 977,98	4 500,00	346 816,30	320,16	1 340,51	7 820,23	-	392 667,65	1 054 080,83
		67 - Charges exceptionnelles	121 300,00	23 291,00	1 000,00	588 822,00	8 000,00	4 000,00		-	37 000,00	783 413,00
		68 - Dotations aux provisions semi-budgétaires				150 000,00						150 000,00
	Total D		4 098 408,08	538 096,34	3 855 780,18	40 666 210,35	1 264 072,40	9 629 679,94	2 232 861,42	8 567 931,08	26 976 584,88	97 829 624,67
	⊖ R	002 - Résultat de fonctionnement reporté	319 088,08	200 016,15	148 366,18	5 710 635,66	172 572,40	917 740,59	491 695,82		1 265 588,66	9 225 703,54
		013 - Atténuations de charges				93 750,00		26 000,00	-		40 000,00	159 750,00
		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	404 695,00	7 592,00	12 607,00	35 100,00			576 347,00	7 522 586,07	3 669,00	8 562 596,07
		043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement								-		-
		70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 368 932,00	330 000,00	5 000,00	763 016,00	1 225 000,00	363 000,00	669 100,20	485 345,01	2 490 000,00	9 699 393,21
		73 - Impôts et taxes			1 510 000,00	43 256 199,00		7 214 000,00	200 275,00			52 180 474,00
		74 - Subventions d'exploitation	-		2 239 807,00	11 058 484,69	3 000,00	35 000,00	13 943,40	60 000,00	2 568 307,00	15 978 542,09
		75 - Autres produits de gestion courante	-		-	312 692,00		0,35	-		22 210,00	334 902,35
		76 - Produits financiers	1 225,00	488,19		-					10 082,22	11 795,41
		77 - Produits exceptionnels	4 468,00	-		100 000,00	-	20 000,00		500 000,00	80 000,00	704 468,00
		78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires						972 000,00				972 000,00
	Total R		4 098 408,08	538 096,34	3 915 780,18	61 329 877,35	1 400 572,40	9 547 740,94	1 951 361,42	8 567 931,08	6 479 856,88	97 829 624,67
⊖ Investissement	⊖ D	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 156 507,27						1 397 563,24	4 171 257,85	1 399 837,26	9 125 165,62
		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	404 695,00	7 592,00	12 607,00	35 100,00			576 347,00	7 522 586,07	3 669,00	8 562 596,07
		041 - Opérations patrimoniales	-									-
		10 - Dotations, fonds divers et réserves		43 809,00								43 809,00
		13 - Subventions d'investissement										-
		16 - Emprunts et dettes assimilées	805 327,00	73 200,00		1 430 772,97	16 429,88	6 526,32	34 216,40	-	1 297 756,26	3 664 228,83
		20 - Immobilisations incorporelles	28 000,00		31 920,00	1 409 096,54	3 000,00	107 000,00	44 112,00		228 852,00	1 851 980,54
		204 - Subventions d'équipement versées				1 869 601,43					40 000,00	1 909 601,43
		21 - Immobilisations corporelles	245 000,00		105 239,00	3 846 802,21	113 842,92	2 357 379,06	988 500,00		6 657 767,56	14 314 530,75
		23 - Immobilisations en cours	5 001 167,00	500 880,04		3 529 965,36			2 382 601,60		645 696,71	12 060 310,71
		4581 - Opérations pour le compte de tiers	440 000,00			2 644 599,57						3 084 599,57
		4582 - Opérations pour le compte de tiers	-									-
	Total D		9 080 696,27	625 481,04	149 766,00	14 765 938,08	133 272,80	2 470 905,38	5 423 340,24	11 693 843,92	10 273 578,79	54 616 822,52
	⊖ R	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		220 387,18	62 611,00	3 132 042,35	32 506,20	437 953,91				3 885 500,64
		021 - Virement de la section de fonctionnement	178 508,51	246 698,84	49 436,96	6 429 996,48	9 444,00	742 503,79	522 778,45	1 868 865,59	1 308 991,56	11 357 224,18
		024 - Produits des cessions d'immobilisations				166 857,90						166 857,90
		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 801 470,00	155 498,46	37 718,04	1 720 000,00	71 932,00	319 759,58	45 932,81	4 171 257,85	523 351,00	8 846 919,74
		041 - Opérations patrimoniales	-									-
		10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 190 507,27	-		587 744,63	19 390,60	40 826,23	874 778,33		1 143 313,84	4 856 560,90
		13 - Subventions d'investissement	2 655 829,00			1 477 448,90			2 991 350,65		3 865 418,98	10 990 047,53
		16 - Emprunts et dettes assimilées	1 807 112,49			-		929 861,87	988 500,00	5 653 720,48	3 386 224,06	12 765 418,90
		20 - Immobilisations incorporelles				-						-
		21 - Immobilisations corporelles				-						-
		23 - Immobilisations en cours				-						-
		27 - Autres immobilisations financières	7 269,00	2 896,56							46 279,35	56 444,91
		4582 - Opérations pour le compte de tiers	440 000,00			1 251 847,82						1 691 847,82
	Total R		9 080 696,27	625 481,04	149 766,00	14 765 938,08	133 272,80	2 470 905,38	5 423 340,24	11 693 843,92	10 273 578,79	54 616 822,52

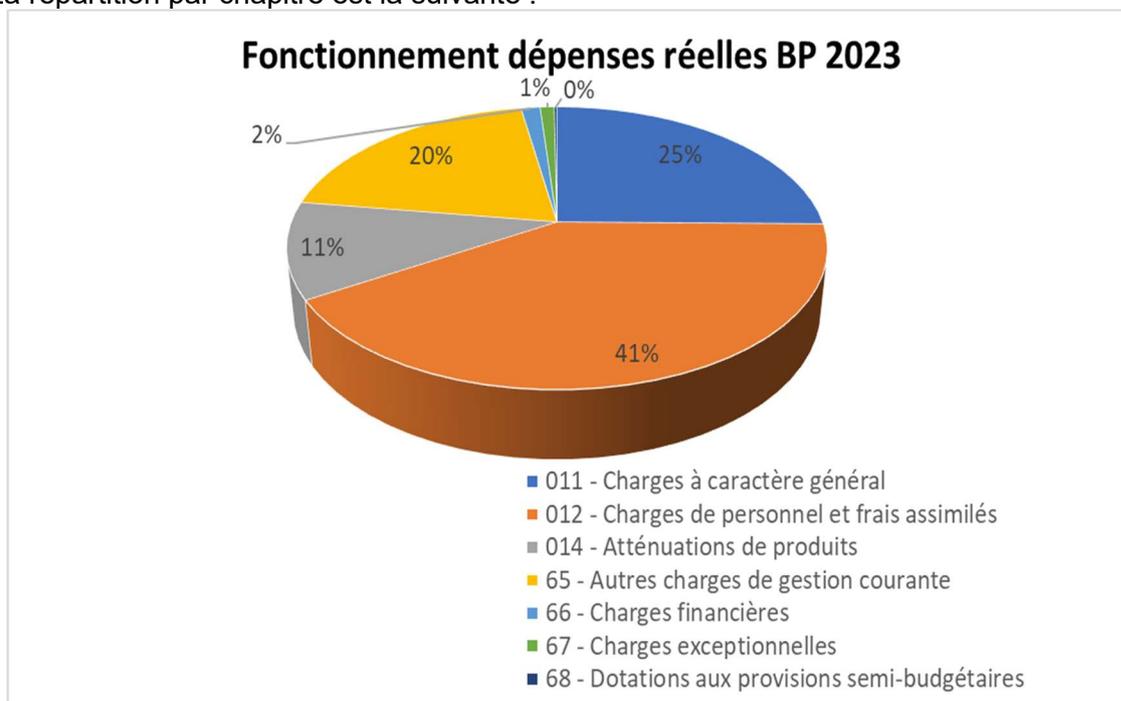
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Tous budgets confondus, les dépenses et les recettes globales de fonctionnement s'équilibrent à **97, 8 M €**. (hors écritures neutralisées, subventions d'équilibre, avances ente budgets, remboursements divers de budget à budget)

Dépenses consolidées

Dépenses consolidées

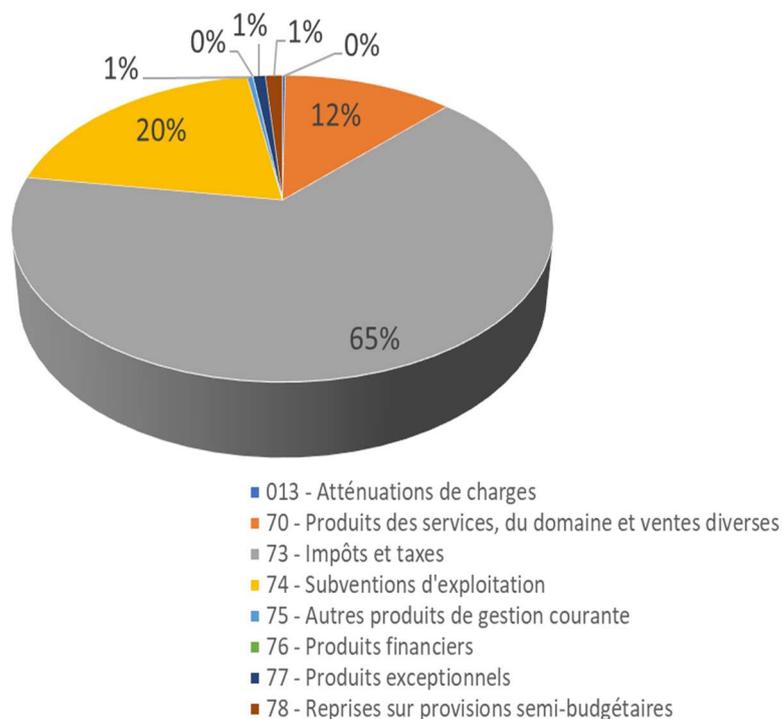
La répartition par chapitre est la suivante :



Recettes consolidées

La répartition par chapitre est la suivante :

Fonctionnement recettes réelles BP 2023



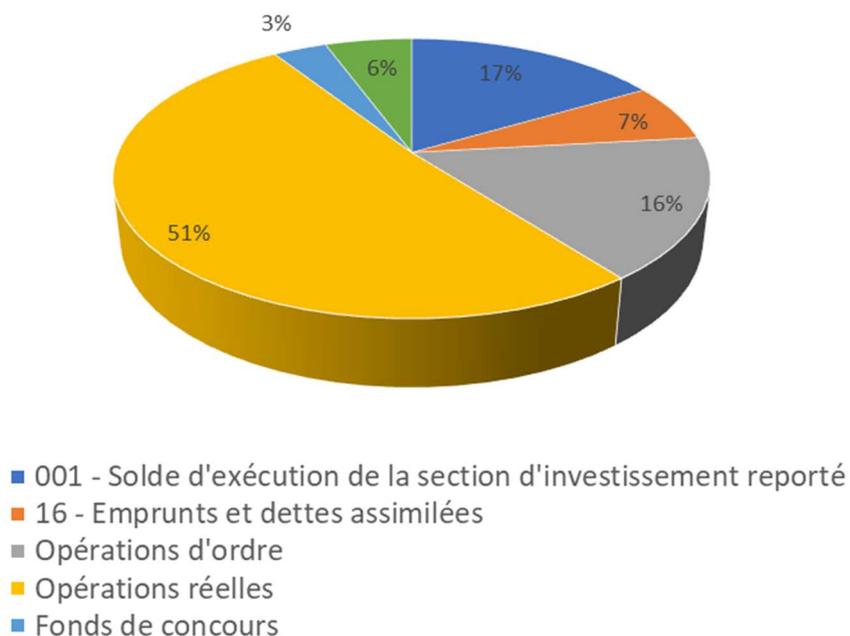
SECTION D'INVESTISSEMENT

Tous budgets confondus, les dépenses et les recettes globales d'investissement s'équilibrent à **54,6 M €**.

Dépenses consolidées

La répartition par chapitre est la suivante :

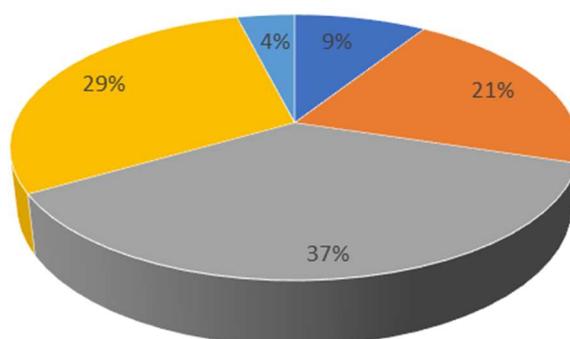
Dépenses d'investissement BP 2023



Recettes consolidées

La répartition par chapitre est la suivante :

Recettes d'investissement BP 2023



- 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- Opérations d'ordre
- Opérations réelles
- 16 - Emprunts et dettes assimilées
- 4582 - Opérations pour le compte de tiers

Détail des Investissements 2022 par compétence

Domaine	Total dépenses	Projet	Dépense € TTC au BP 2023
Economie	3 312 000 €	<i>Dont</i>	
		ZA Mas de Rest Gaillac	200 000 €
		ZA Aéro pole Graulhet	90 000 €
		ZA Rieutord Graulhet	500 000 €
		ZA Dourdoul Salvagnac	200 000 €
		ZA La Molière Graulhet	50 000 €
		ZA Garrigue Longue	65 000 €
		Enveloppe de signalétiques transverses	150 000 €
		Travaux aires de covoiturage et rénovation de l'éclairage public	100 000 €
		Enveloppes acquisitions foncières	2 000 000 €
		Aménagements paysagers et voirie transverses	120 000 €
		Aides de soutien	250 000 €
		réparation sinistre CUMA CEnologique	65 000 €
		Restructuration des ateliers de Granilia	25 000 €
		Travaux de voirie (Roumagnac Xansos Albarette)	400 000 €
		Travaux Vinnopole	150 000 €
Petite enfance	679 500 €	<i>Dont</i>	
		Etude aménagement et création de 25 places supp Gaillac	100 000 €
		crèche des dadou's Graulhet (véranda, ouvertures)	20 000 €
		Etude Projet d'extension ajout de 10 places et création 30 places Rabastens	400 000 €
		Aménagement de la cour Gaillac Lou Pitchoun	30 000 €
		Travaux d'amélioration crèche de Rivières	25 000 €
		Toilettes à modifier, création accès salle de change, aménagements Montgaillard	5 000 €
		Travaux divers des crèches sécurisation et mises en conformité	30 000 €
		Equipements matériels puériculture et divers	69 500 €

Scolaire	7 423 000 €	<i>Dont</i>	
		Ecole Labastide - Travaux toiture	20 000 €
		Création d'un préau à Lisle sur Tarn	6 000 €
		Sinistre MJC Técou	80 000 €
		Installation VPI + travaux divers cables toutes écoles	30 000 €
		Etudes de faisabilité et d'établissement d'un préprogramme toutes écoles	10 000 €
		Etudes de faisabilité géothermie	10 000 €
		Découplage installation électriques (Commune / Agglo)	20 000 €
		Petits et moyens investissement	164 000 €
		Reprise des fondations en sous-oeuvre de Fénols	13 000 €
		Etude de construction groupe scolaire Briatexte-Saint Gauzens-Puybegon	10 000 €
		Finalisation travaux école de Brens	10 000 €
		Construction de l'école Lentajou Gaillac	1 300 000 €
		Réfection toiture Ecole En Gach et crins Graulhet	120 000 €
		Fusion école Gambetta et Ecole Victor Hugo Graulhet	10 000 €
		Construction d'un réfectoire (phase 1) et aménagements de l'école (phases 2 et 3) Lagrave	650 000 €
		Travaux réfectoire / ALAE Lisle sur Tarn	100 000 €
		Solde école de Montgaillard	30 000 €
		Rénovation énergétique, travaux sur toiture, aménagements intérieurs, reprise de l'installation de chauffage et ventilation école Rabastens	350 000 €
		Aménagement de l'école de Rivières	300 000 €
		Etude de l'école de Salvagnac	10 000 €
		Sécurisation écoles, mise aux normes	750 000 €
		Rénovation énergétique Installations Photovoltaïques Chaufferies bois	1 100 000 €
		Frais numériques (VPI, PC, tablettes, copieurs, logiciels, ...)	300 000 €
		flotte auto	50 000 €
		Matériel de restauration collective	295 000 €

Culture	1 139 000 €	<i>Dont</i>	
		extension et travaux sur le CCE et les bureaux	1 000 000 €
		Médiathèque de Gaillac	9 000 €
		Travaux sur infrastructure des cinémas	20 000 €
		FDC équipements scéniques et matériel de musique	80 000 €
Equipements sports	220 000 €	travaux médiathèque de Graulhet	30 000 €
		réparations salle de la Dressière	20 000 €
MOBILITÉ Plan vélo	507 159 €	reprise sinistre panneaux photo salle Lisle	200 000 €
		Plan vélo	370 000 €
Centres de ressource	530 000 €	Travaux, signalétiques et études	137 159 €
		<i>Dont</i>	
		CDR de Técou Création de locaux/bureaux	50 000 €
		CDR de Técou Travaux d'aménagement	20 000 €
		CDR de Rabastens Travaux d'aménagement R+2 (suite des travaux) et R+1	280 000 €
		Ateliers de Castelnaud	30 000 €
Espaces publics	1 350 000 €	Flotte auto	100 000 €
		Projet de centre technique communautaire	50 000 €
Aires des GDV	38 000 €	Aménagements Lentajou	1 300 000 €
		Aménagements Gouch	50 000 €
Multi sites	150 000 €	MOUS étude	40 000 €
Fonds de concours	1 000 000 €	Travaux sur aires de Gaillac et Graulhet	38 000 €
Habitat	713 500 €	Travaux de sécurisation et mises en conformité	150 000 €
Urbanisme	550 000 €	FDC autres cours de villages centres bourgs	1 000 000 €
Informatique	500 000 €	Participations bailleurs et usagers, OPAH, études, ...	713 500 €
Assainissement et Eau potable	6 305 880 €	Accompagnements PLUI, SCOT, RLPI et SPR	550 000 €
		<i>Dont</i>	
		Logiciels, matériels et études	500 000 €
Voirie	3 406 500 €	Assainissement	5 705 000 €
		Eau pluviale	100 000 €
		Eau Potable	500 880 €
Déchets	2 470 906 €	Travaux, études, équipements, ...	3 406 500 €
		<i>Dont</i>	
		véhicules de collecte (3 bennes, 1 BOM et 1 VL)	1 497 000 €
		Logiciels de gestion des équipements et préparation à la TEOMi	107 000 €
		Bacs, containers, cuves	866 906 €

Détail des autorisations de programme

BUDGET PRINCIPAL

Détail de l'AP	Intitulé	HABITAT PRIVE			129	Date ouverture	BP 2022 / 2022-2026	
	Montant de l'AP jusque 31/12/2022	Révision	Montant de l'AP	Réalisations cumulées au 31/12/2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
TOTAL DEPENSES	1 788 298,00 €	- 2 928 €	1 785 370,06 €	92 137,16 €	303 968,90 €	358 014,00 €	456 250,00 €	575 000,00 €
Subventions Anah			315 499,00 €	0,00 €	105 499,00 €		52 500,00 €	157 500,00 €
Subventions EPF Occitanie			3 294,00 €	0,00 €	3 294,00 €			
Subventions Autres			13 175,00 €	0,00 €	13 175,00 €			
TOTAL RECETTES	136 004 €	- €	331 968,00 €	0,00 €	121 968,00 €	0,00 €	52 500,00 €	157 500,00 €
Autofinancement	1 652 294 €	- 2 928 €	1 453 402,06 €	92 137,16 €	182 000,90 €	358 014,00 €	403 750,00 €	417 500,00 €

Détail de l'AP	Intitulé	HABITAT PUBLIC			130	Date ouverture	BP 2022 / 2022-2026	
	Montant de l'AP jusque 31/12/2022	Révision	Montant de l'AP	Réalisations cumulées au 31/12/2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
TOTAL DEPENSES	2 418 250 €	- 637 150 €	1 781 100,00 €	161 750,00 €	409 000,00 €	535 800,00 €	338 550,00 €	336 000,00 €
Subventions Anah			0,00 €	0,00 €				
Subventions EPF Occitanie			0,00 €	0,00 €				
Subventions Autres			0,00 €	0,00 €				
TOTAL RECETTES	24 750,00 €	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autofinancement	2 393 500 €		1 781 100,00 €	161 750,00 €	409 000,00 €	535 800,00 €	338 550,00 €	336 000,00 €

Détail de l'AP	Intitulé	PLANIFICATION URBAINE ET TERRITORIALE			132	Date ouverture	2017 / 2017-2026		
	Montant de l'AP jusque 31/12/2022	Révision	Montant de l'AP	Réalisations cumulées au 31/12/2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	
TOTAL DEPENSES	1 444 278,85 €	-89 693,25 €	1 354 585,60 €	771 992,60 €	200 000,00 €	157 000,00 €	125 000,00 €	100 593,00 €	
Subventions Etat			60 950,00 €	60 950,00 €					
Subventions Région			0,00 €						
Fonds concours communaux			358 042,96 €	88 042,96 €	40 000,00 €	90 000,00 €	80 000,00 €	60 000,00 €	
Subventions CD81			0,00 €						
FCTVA			222 206,22 €	126 637,67 €	32 808,00 €	25 754,28 €	20 505,00 €	16 501,28 €	
TOTAL RECETTES	799 687,06 €	0,00 €	641 199,18 €	275 630,63 €	72 808,00 €	115 754,28 €	100 505,00 €	76 501,28 €	
Autofinancement			713 386,42 €	496 361,97 €	127 192,00 €	41 245,72 €	24 495,00 €	24 091,72 €	

Détail de l'AP	Intitulé	PATRIMOINE SPR			147	Date ouverture	2020 2020-2025	
	Montant de l'AP jusque 31/12/2022	Révision	Montant de l'AP	Réalisations cumulées au 31/12/2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	
TOTAL DEPENSES	424 375,19 €	-191 237,79 €	233 137,40 €	41 606,40 €	100 000,00 €	50 000,00 €	41 531,00 €	
Subventions Etat			133 254,92 €	53 254,92 €	35 000,00 €	25 000,00 €	20 000,00 €	
Subventions Région			0,00 €					
Subventions CD81			0,00 €					
Fonds de concours communaux			71 450,00 €		45 000,00 €	12 500,00 €	13 950,00 €	
FCTVA			38 243,86 €	6 825,11 €	16 404,00 €	8 202,00 €	6 812,75 €	
TOTAL RECETTES	358 965,26 €	0,00 €	242 948,78 €	60 080,03 €	96 404,00 €	45 702,00 €	40 762,75 €	
Autofinancement			-9 811,38 €	-18 473,63 €	3 596,00 €	4 298,00 €	768,25 €	

Détail de l'AP	Intitulé	PLANIFICATION URBAINE INTERCOMMUNALE			151	Date ouverture	BP 2022 / 2022-2025	
	Montant de l'AP jusque 31/12/2022	Révision	Montant de l'AP	Réalisations cumulées au 31/12/2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	
TOTAL DEPENSES	1 200 000 €	83 636 €	1 283 636,32 €	183 636,32 €	250 000,00 €	400 000,00 €	450 000,00 €	
Subventions Etat			250 000,00 €		50 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	
Subventions Leader			0,00 €					
Subventions Région			0,00 €					
Subventions CD81			0,00 €					
FCTVA			210 567,70 €	30 123,70 €	41 010,00 €	65 616,00 €	73 818,00 €	
TOTAL RECETTES	730 048 €	- €	460 567,70 €	30 123,70 €	91 010,00 €	165 616,00 €	173 818,00 €	
Autofinancement	469 952,00 €		823 068,62 €	153 512,62 €	158 990,00 €	234 384,00 €	276 182,00 €	

Détail de l'AP	Intitulé	CENTRE BOURGS COEURS DE VILLAGES			141	Date ouverture	2018 / 2018-2024 Prolongée jusqu'en 2028				
	Montant de l'AP jusque 31/12/2022	Révision	Montant de l'AP	Réalisations cumulées au 31/12/2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	
TOTAL DEPENSES	4 800 000,00 €	623 192,01 €	5 423 192,01 €	381 431,99 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	520 880,01 €	520 880,01 €	
TOTAL RECETTES			0,00 €	0,00 €							
Autofinancement	4 800 000,00 €		5 423 192,01 €	381 431,99 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	520 880,01 €	520 880,01 €	

Détail de l'AP	Intitulé	PLAN VÉLO			146	Date ouverture	BP 2020 / 2022-2024 Prolongée jusqu'en 2026	
	Montant de l'AP jusque 31/12/2022	Révision de l'exercice 2023	Montant de l'AP	Réalisations cumulées au 31/12/2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
TOTAL DEPENSES	1 054 000,00 €	2 522 084,55 €	3 576 084,55 €	205 084,55 €	371 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
Subventions Etat			93 030,00 €	18 030,00 €	75 000,00 €			
Subventions Région			0,00 €					
Subventions autres			52 504,00 €	19 656,00 €	32 848,00 €			
Communes			6 973,00 €		6 973,00 €			
Subventions CD81			79 932,00 €		79 932,00 €			
FCTVA			586 620,91 €	33 642,07 €	60 858,84 €	164 040,00 €	164 040,00 €	164 040,00 €
TOTAL RECETTES	307 122,66 €		819 059,91 €	71 328,07 €	255 611,84 €	164 040,00 €	164 040,00 €	164 040,00 €
Autofinancement	746 877,34 €		2 757 024,64 €	133 756,48 €	115 388,16 €	835 960,00 €	835 960,00 €	835 960,00 €

Détail de l'AP	Intitulé	PLAN VÉLO			146	Date ouverture	BP 2020 / 2022-2024 Prolongée jusqu'en 2026	
	Montant de l'AP jusque 31/12/2022	Révision de l'exercice 2023	Montant de l'AP	Réalisations cumulées au 31/12/2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
TOTAL DEPENSES	1 054 000,00 €	2 522 084,55 €	3 576 084,55 €	205 084,55 €	371 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
Subventions Etat			93 030,00 €	18 030,00 €	75 000,00 €			
Subventions Région			0,00 €					
Subventions autres			52 504,00 €	19 656,00 €	32 848,00 €			
Communes			6 973,00 €		6 973,00 €			
Subventions CD81			79 932,00 €		79 932,00 €			
FCTVA			586 620,91 €	33 642,07 €	60 858,84 €	164 040,00 €	164 040,00 €	164 040,00 €
TOTAL RECETTES	307 122,66 €		819 059,91 €	71 328,07 €	255 611,84 €	164 040,00 €	164 040,00 €	164 040,00 €
Autofinancement	746 877,34 €		2 757 024,64 €	133 756,48 €	115 388,16 €	835 960,00 €	835 960,00 €	835 960,00 €

Détail de l'AP	Intitulé	ARCHEOSITE (Extension centre de conservation)			075	Date ouverture	BP 2022 / 2022-2023
	Montant de l'AP jusque 31/12/2022	Révision de l'exercice 2023	Montant de l'AP	Réalisations cumulées au 31/12/2022	CP 2023		
TOTAL DEPENSES	1 105 425,00 €	460 471,35 €	1 565 896,35 €	527 896,35 €	1 038 000,00 €		
Subventions Etat			238 237,00 €	238 237,00 €			
Subventions Leader			14 726,40 €		14 726,40 €		
Subventions Région			291 083,00 €	78 000,00 €	213 083,00 €		
Subventions CD81			143 353,00 €		143 353,00 €		
FCTVA			256 869,64 €	86 596,12 €	170 273,52 €		
TOTAL RECETTES	943 833,92 €		944 269,04 €	402 833,12 €	541 435,92 €		
Autofinancement	161 591,08 €		621 627,31 €	125 063,23 €	496 564,08 €		

Détail de l'AP	Intitulé	PROJET TORQUE			154	Date ouverture	BP 2023 / 2023-2024
	AP créée en 2023	Montant de l'AP	CP 2023	CP 2024			
TOTAL DEPENSES		40 650,00 €	25 750,00 €	14 900,00 €			
Subventions Etat		- €					
Subventions Région		- €					
Subventions CD81		- €					
Ventes terrains		- €					
Recettes autres		40 500,00 €	27 000,00 €	13 500,00 €			
FCTVA		6 668,23 €	4 224,03 €	2 444,20 €			
TOTAL RECETTES		47 168,23 €	31 224,03 €	15 944,20 €			
Autofinancement		- 6 518,23 €	- 5 474,03 €	- 1 044,20 €			

Détail de l'AP	Intitulé	ZONES D'ACTIVITES			135	Date ouverture	BP 2019 / 2019-2023
	Montant de l'AP jusque 31/12/2022	Révision de l'exercice 2023	Montant de l'AP	Réalisations cumulées au 31/12/2022	CP 2023		
TOTAL DEPENSES	2 215 081,55 €	833 951,30 €	3 049 032,85 €	2 103 832,85 €	945 200,00 €		
Subventions Etat			0,00 €				
Subventions Région			0,00 €				
Subventions CD81			0,00 €				
Recette autre			3 807 144,55 €	3 807 144,55 €			
Ventes terrains			390 179,13 €	223 321,23 €	166 857,90 €		
TOTAL RECETTES	0,00 €	0,00 €	4 197 323,68 €	4 030 465,78 €	166 857,90 €		
Autofinancement	2 215 081,55 €	833 951,30 €	-1 148 290,83 €	-1 926 632,93 €	778 342,10 €		

Détail de l'AP	Intitulé	CITE DU CUIR	148	Date ouverture	BP 2021 / 2021-2023
	Montant de l'AP jusque 31/12/2022	Révision de l'exercice 2023	Montant de l'AP	Réalisations cumulées au 31/12/2022	
TOTAL DEPENSES	6 369 600,00 €		6 369 600,00 €	96 780,00 €	
Subventions Etat					
Subventions Région					
Subventions CD81					
FCTVA			1 044 869,18 €	15 875,79 €	
TOTAL RECETTES	0,00 €	0,00 €	1 044 869,18 €	15 875,79 €	
Autofinancement	6 369 600,00 €	0,00 €	5 324 730,82 €	80 904,21 €	

Clôturée au 31/12/2022

Détail de l'AP	Intitulé	CRECHE ARC EN CIEL - RABASTENS			157	Date ouverture	BP 2023 / 2023-2024
	AP créée en 2023	Montant de l'AP	CP 2023	CP 2024	CP 2025		
TOTAL DEPENSES		1 391 840,00 €	500 000,00 €	891 840,00 €			
Subventions Etat		974 288,00 €		487 144,00 €	487 144,00 €		
Subventions Région		- €					
Subventions CD81		- €					
Ventes terrains		- €					
Recettes autres		- €					
FCTVA		228 317,43 €	82 020,00 €	146 297,43 €	- €		
TOTAL RECETTES		1 202 605,43 €	82 020,00 €	633 441,43 €	487 144,00 €		
Autofinancement		189 234,57 €	417 980,00 €	258 398,57 €	- 487 144,00 €		

Détail de l'AP	Intitulé	CRECHE LENTAJOU - GAILLAC			157	Date ouverture	BP 2023 / 2023-2024
	AP créée en 2023	Montant de l'AP	CP 2023	CP 2024	CP 2025		
TOTAL DEPENSES		1 400 000,00 €	100 000,00 €	1 000 000,00 €	300 000,00 €		
Subventions Etat		980 000,00 €		490 000,00 €	490 000,00 €		
Subventions Région		- €					
Subventions CD81		- €					
Ventes terrains		- €					
Recettes autres		- €					
FCTVA		229 656,00 €	16 404,00 €	164 040,00 €	49 212,00 €		
TOTAL RECETTES		1 209 656,00 €	16 404,00 €	654 040,00 €	539 212,00 €		
Autofinancement		190 344,00 €	83 596,00 €	345 960,00 €	- 239 212,00 €		

Autorisation d'engagement

BUDGET PRINCIPAL

Détail de l'AP	Intitulé	AE/CP - OPAH		2023/01	Date ouverture	BP 2023 / 2023-2030				
		Montant de l'AE	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029	CP 2030
TOTAL DEPENSES	AE créée en 2023	1 091 200,00 €	16 200,00 €	160 000,00 €	220 000,00 €	285 000,00 €	235 000,00 €	175 000,00 €	50 000,00 €	15 000,00 €
Subventions Etat		561 880,00 €		6 250,00 €	76 517,00 €	120 849,00 €	158 469,00 €	199 795,00 €	132 426,00 €	53 140,00 €
Subventions Région		- €								
Subventions CD81		- €								
Ventes terrains		- €								
Recettes autres		- €								
TOTAL RECETTES		561 880,00 €	- €	6 250,00 €	76 517,00 €	120 849,00 €	158 469,00 €	199 795,00 €	132 426,00 €	53 140,00 €
Autofinancement		529 320,00 €	16 200,00 €	153 750,00 €	143 483,00 €	164 151,00 €	76 531,00 €	- 24 795,00 €	- 82 426,00 €	- 38 140,00 €

Détail des autorisations de programme

BUDGET SCOLAIRE

Détail de l'AP	Intitulé	GROUPE SCOLAIRE MONTGAILLARD				59	Date ouverture	BP 2019/ 2019-2023
	Montant de l'AP jusque 31/12/2022	Révision de l'exercice 2023	Montant de l'AP	Réalisations cumulées au 31/12/2022	CP 2023			
TOTAL DEPENSES	2 859 430,05 €	-246 862,67 €	2 612 567,38 €	2 267 567,38 €	345 000,00 €			
Subventions Etat			357 288,90 €	161 401,00 €	195 887,90 €			
Subventions Région			0,00 €					
Subventions CD81			505 347,61 €	125 057,81 €	380 289,80 €			
FCTVA			428 565,55 €	371 971,75 €	56 593,80 €			
TOTAL RECETTES	1 302 801,20 €	0,00 €	1 291 202,06 €	658 430,56 €	632 771,50 €			
Autofinancement	1 556 628,85 €		1 321 365,32 €	1 609 136,82 €	-287 771,50 €			

Détail de l'AP	Intitulé	TRAVAUX DE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE DE RIVIERES				201	Date ouverture	BP 2023 / 2023-2025
	AP créée en 2023	Montant de l'AP	CP 2023	CP 2024	CP 2025			
TOTAL DEPENSES		503 000,00 €	400 000,00 €	103 000,00 €	- €			
Subventions Etat		21 402,00 €	10 701,00 €	10 701,00 €	14 269,20 €			
Subventions Région		- €						
Subventions CD81		21 402,00 €	10 701,00 €	10 701,00 €	14 269,20 €			
Ventes terrains		- €						
FCTVA		82 512,12 €	65 616,00 €	16 896,12 €	- €			
TOTAL RECETTES		125 316,12 €	87 018,00 €	38 298,12 €	28 538,40 €			
Autofinancement		377 683,88 €	312 982,00 €	64 701,88 €	- 28 538,40 €			

Détail de l'AP	Intitulé	GROUPE SCOLAIRE MONTGAILLARD				59	Date ouverture	BP 2019/ 2019-2023
	Montant de l'AP jusque 31/12/2022	Révision de l'exercice 2023	Montant de l'AP	Réalisations cumulées au 31/12/2022	CP 2023			
TOTAL DEPENSES	2 859 430,05 €	-246 862,67 €	2 612 567,38 €	2 267 567,38 €	345 000,00 €			
Subventions Etat			357 288,90 €	161 401,00 €	195 887,90 €			
Subventions Région			0,00 €					
Subventions CD81			505 347,61 €	125 057,81 €	380 289,80 €			
FCTVA			428 565,55 €	371 971,75 €	56 593,80 €			
TOTAL RECETTES	1 302 801,20 €	0,00 €	1 291 202,06 €	658 430,56 €	632 771,50 €			
Autofinancement	1 556 628,85 €		1 321 365,32 €	1 609 136,82 €	-287 771,50 €			

Détail de l'AP	Intitulé	TRAVAUX DE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE DE RIVIERES				201	Date ouverture	BP 2023 / 2023-2025
	AP créée en 2023	Montant de l'AP	CP 2023	CP 2024	CP 2025			
TOTAL DEPENSES		503 000,00 €	300 000,00 €	203 000,00 €	- €			
Subventions Etat		35 671,20 €	10 701,00 €	10 701,00 €	14 269,20 €			
Subventions Région		- €						
Subventions CD81		35 671,20 €	10 701,00 €	10 701,00 €	14 269,20 €			
Ventes terrains		- €						
FCTVA		82 512,12 €	49 212,00 €	33 300,12 €	- €			
TOTAL RECETTES		153 854,52 €	70 614,00 €	54 702,12 €	28 538,40 €			
Autofinancement		349 145,48 €	229 386,00 €	148 297,88 €	- 28 538,40 €			

Détail de l'autorisation de programme

BUDGET ASSAINISSEMENT

Détail de l'AP	Intitulé	TOUTES OPERATIONS D'ASSAINISSEMENT		n°	200	Date ouverture	BP 2022 / 2022-2026	
		Révision de l'exercice 2023	Montant de l'AP				Réalisations cumulées au 31/12/2022	Proposition CP 2023
TOTAL DEPENSES	10 127 032,52 €	2 551 246,30 €	12 678 278,82 €	2 856 278,82 €	5 231 167,00 €	2 600 000,00 €	1 000 000,00 €	990 833,00 €
Subventions Etat			- €	- €				
Subventions Région			55 721,08 €	55 721,08 €				
Subventions CD81			1 703 261,97 €	1 61 975,97 €	701 286,00 €	540 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €
Subventions Agence de l'Eau			3 904 332,50 €	684 789,50 €	1 954 543,00 €	765 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €
TOTAL RECETTES	4 870 924,53 €	- €	5 663 315,55 €	902 486,55 €	2 655 829,00 €	1 305 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €
Autofinancement	5 256 107,99 €		7 014 963,27 €	1 953 792,27 €	2 575 338,00 €	1 295 000,00 €	600 000,00 €	590 833,00 €

Détail des autorisations de programme

BUDGET ZONES D'ACTIVITÉS

Détail de l'AE	Intitulé	ZA Garrigue Longue		Date ouverture	BP 2018 / 2018-2023
		Montant de l'AP jusque 31/12/2022	Révision de l'exercice 2023		
TOTAL DEPENSES	1 000 000,00 €	-455 900,44 €	544 099,56 €	479 824,56 €	64 275,00 €
Subventions Etat			0,00 €		
Subventions Région			0,00 €		
Subventions CD81			0,00 €		
Ventes terrains			0,00 €		
Recettes autres			85 043,52 €	25 043,52 €	60 000,00 €
TOTAL RECETTES	346 258,52 €	0,00 €	85 043,52 €	25 043,52 €	60 000,00 €
Autofinancement	653 741,48 €		459 056,04 €	454 781,04 €	4 275,00 €

F) Les ratios 2023

Informations financières – ratios (2)		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	688,46
2	Produit des impositions directes/population	339,73
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	719,51
4	Dépenses d'équipement brut/population	171,76
5	Encours de dette/population	515,09
6	DGF/population	70,11
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	24,36 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,25 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	23,87 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	528,53 %

Les informations contenues dans cette note de synthèse ne sont pas exhaustives : le détail figure dans le projet de budget 2023 consultable sur le site internet